

trèsBeaujolais

EDITION
2020

 Syndicat mixte du
BEAUJOLAIS

**FAIRE VIVRE
ENSEMBLE
NOTRE TERRITOIRE**

www.pays-beaujolais.com

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT
P.201. TERRITOIRE
P.302. ORGANISATION
P.403. FINANCES
P.504. ÉQUIPE
P.604. COMPÉTENCES
P.7Le SCoT
P.8/9Le Géoparc
P.10/11La politique d'accueil
P.12/13La Charte forestière
P.14/15

LE MOT DU PRÉSIDENT



Né avec le Schéma de Cohérence Territoriale, notre Syndicat a évolué au fil des années. En 2010, il intègre les politiques de contractualisation avec la Région et l'Europe, puis s'engage en 2012 dans la démarche Géoparc. Avec les élections de 2015, les politiques de contractualisation sont réorientées vers les communes et les EPCI. Dès lors le Syndicat adapte son effectif et son organisation à la nouvelle donne et se recentre sur les quatre compétences qui sont aujourd'hui les siennes : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la démarche Géoparc, la Politique d'Accueil et la Charte Forestière.

Si le périmètre du SCoT a peu évolué, le Syndicat, les élus et les équipes techniques ont dû s'adapter à une organisation territoriale mouvante. Initialement composé de 13 intercommunalités, le Beaujolais passe à 5 EPCI en 2014 puis à 4. Et que dire des communes les unes fusionnant pour donner naissance à des communes nouvelles tandis que d'autres passaient d'une intercommunalité à une autre. Fort de ses compétences, le Syndicat est devenu le lieu de concertation et d'échange, au sein du Beaujolais bien sûr, mais également avec la Métropole de Lyon, les EPCI de l'Ain jouxtant la Saône, le Pays de l'Arbresle et le Mâconnais, sans oublier le réseau international des Géoparc. Dans cet esprit, la participation active à la démarche INTERSCOT et aux travaux de l'Agence d'urbanisme de Lyon a été fondamentale.

Évalué en 2016, le SCoT a fait l'objet d'une première modification et a lancé sa révision en 2019 pour une finalisation à la main des nouveaux élus. En parallèle, un Plan de Paysage est en cours pour valoriser et préserver les coteaux viticoles, en lien avec la démarche Géoparc qui s'appuie sur la richesse et la diversité de la géologie beaujolaise.

Labellisé par l'UNESCO en 2018, la démarche Géoparc nous engage à contribuer à la valorisation des sites, à la sensibilisation des publics et à la préservation de notre environnement, en lien étroit avec les nombreux acteurs de terrain. Un important travail s'est engagé avec les écoles, collèges et lycées mais également avec les acteurs de la filière touristique. Le territoire Beaujolais a également été classé au titre des Sites Touristiques Emblématiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et bénéficie de moyens supplémentaires pour l'aménagement des géosites. Rien n'étant acquis définitivement en matière de labellisation, le territoire s'engagera dès le début d'année prochaine dans le renouvellement du label Géoparc mondial UNESCO.

Avec le soutien des fonds « Massif Central », la Politique d'Accueil permet de faciliter l'installation d'acteurs économiques dans 62 villages. 40 dossiers aboutissent annuellement grâce à la promotion des offres, l'accueil des candidats, les liens créés avec les habitants, la complicité des animateurs économiques et des intercommunalités. Couvert pour le tiers de sa superficie par des bois et forêts, le Beaujolais comporte un réel gisement économique que la « Charte Forestière » vise à mieux valoriser. Coanimée avec Fibois, elle permet de définir un plan d'action avec tous les acteurs de la filière pour une meilleure adaptation du massif et de la filière. Il s'agit de soutenir l'innovation et la promotion.

Neuf personnes œuvrent au quotidien sur l'ensemble de ces dossiers, en lien étroit avec les élus, les administrations et les acteurs du territoire. Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent d'une manière ou d'une autre à ces travaux quelquefois ingrats et trop souvent méconnus mais importants pour notre Beaujolais.

M. Daniel Paccoud
Président 2014-2020



01 . TERRITOIRE

Le Syndicat Mixte du Beaujolais (SMB) est un territoire assez vaste pour être stratégique et assez petit pour jouer la carte de la proximité !
Situé entre Lyon, Mâcon et Roanne, il représente la moitié nord du département du Rhône.



4 INTER COMMUNALITÉS



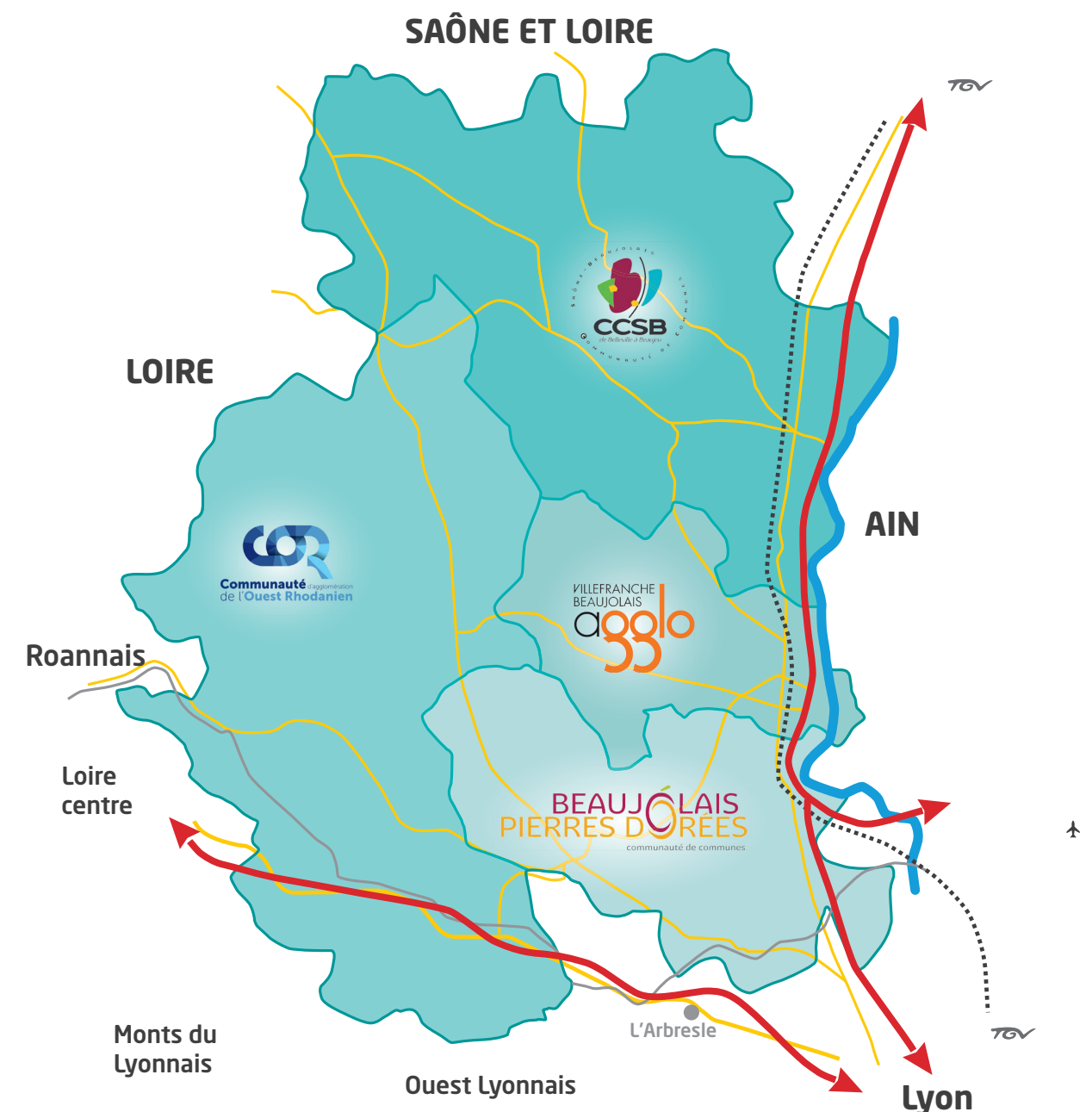
116 COMMUNES



230 000 HABITANTS

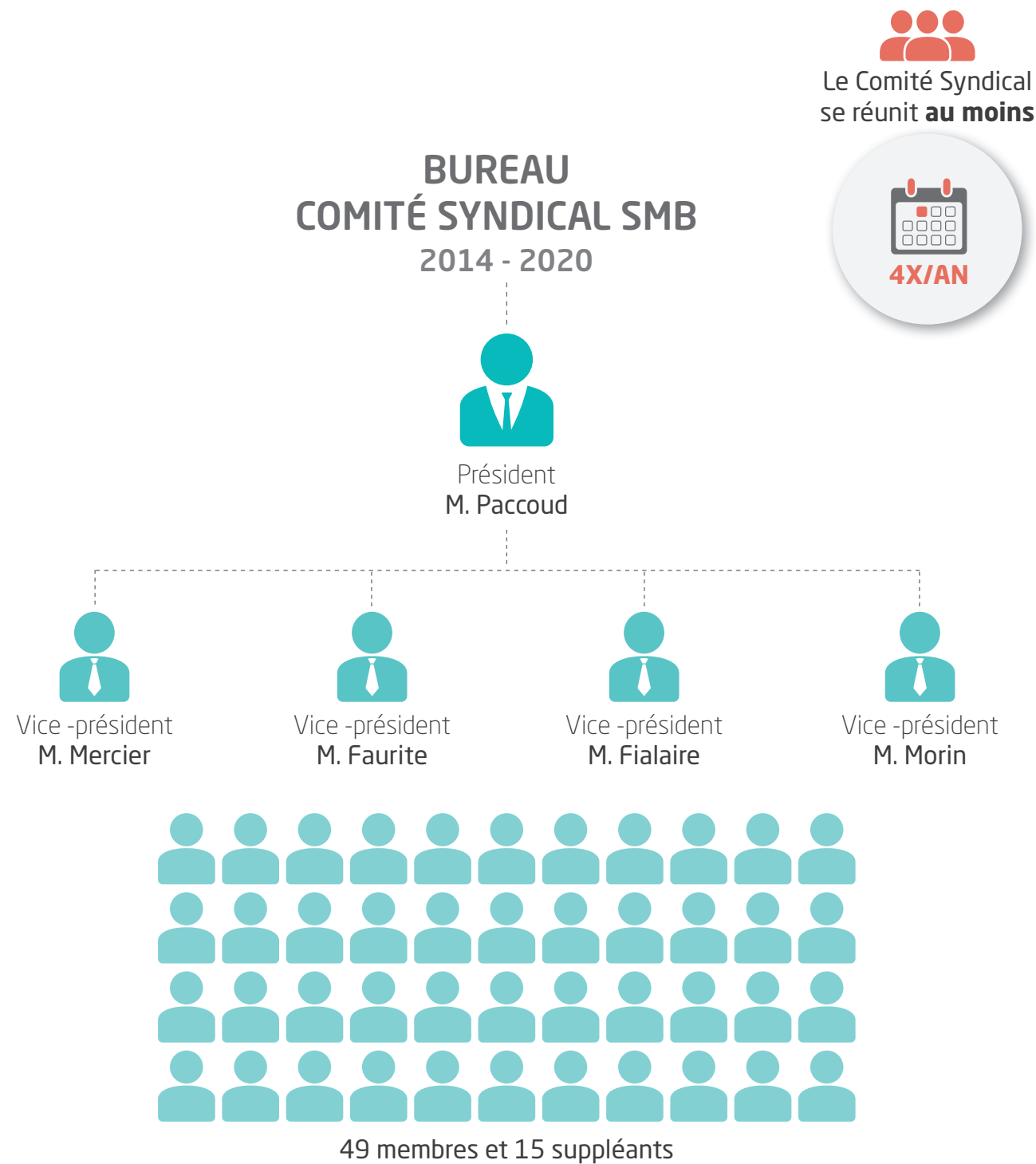


1500 KM²



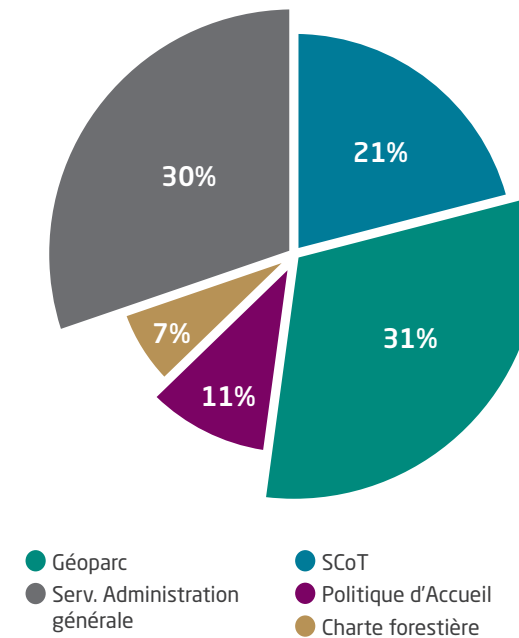
02 . ORGANISATION

Les grandes orientations du SMB sont prises par l'organe délibérant qui élit en son sein un Comité Syndical composé de 49 membres titulaires et 15 suppléants.

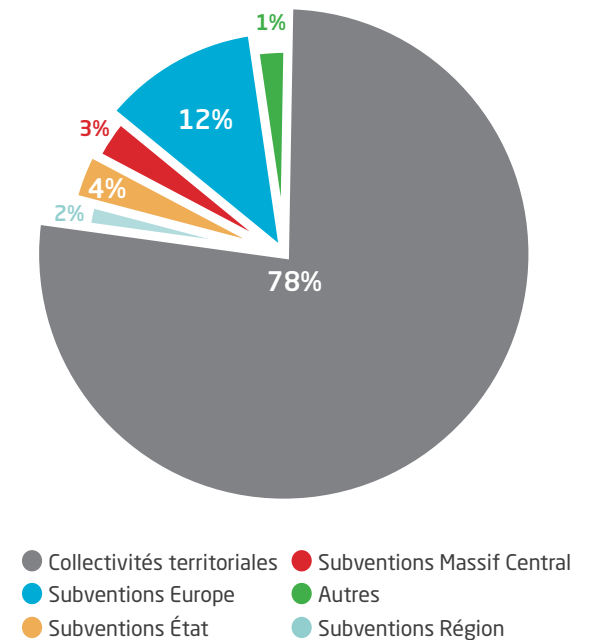


03 . FINANCES

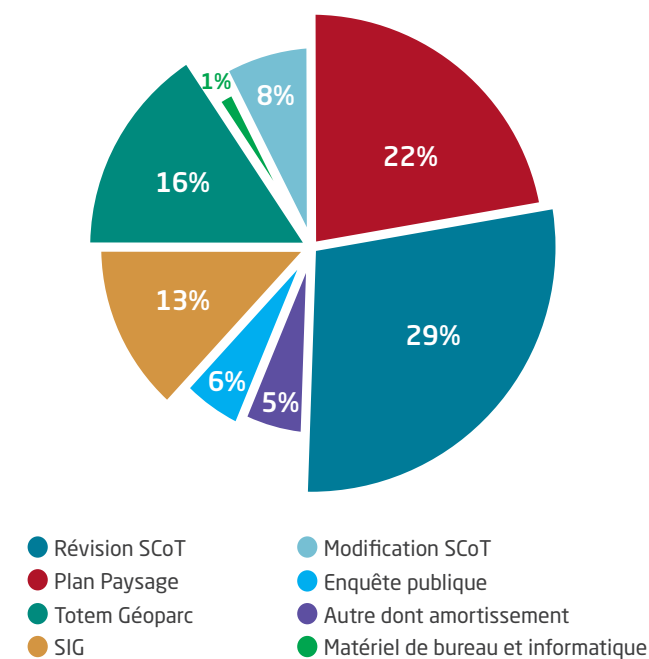
**DÉPENSES
FONCTIONNEMENT**



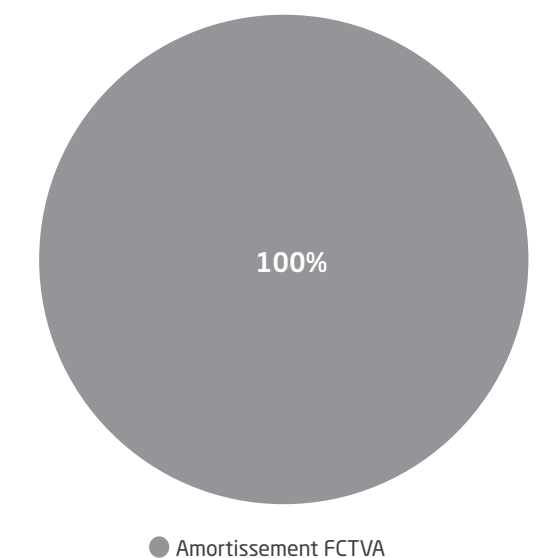
**RECETTES
FONCTIONNEMENT**



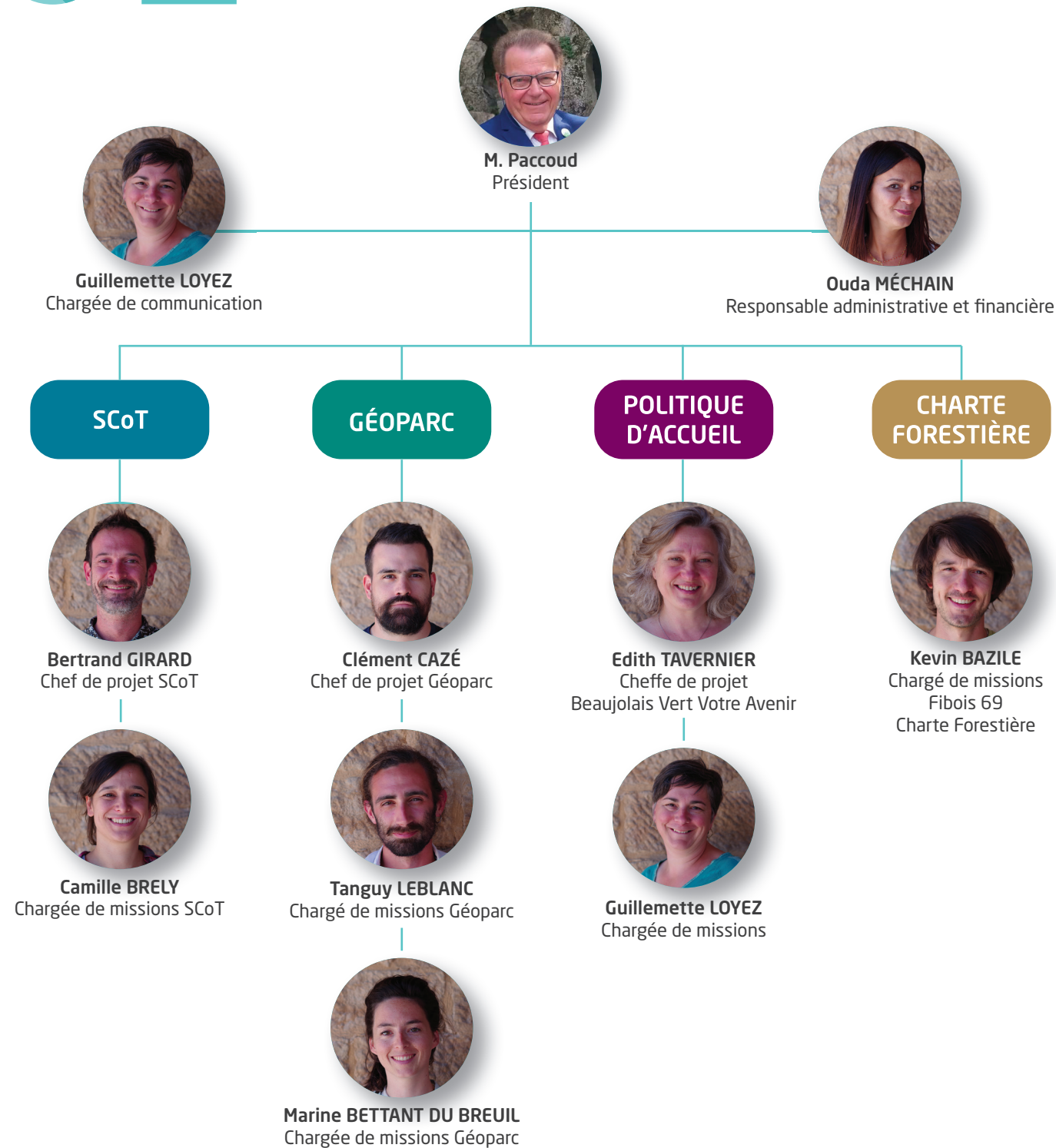
**DÉPENSES
INVESTISSEMENT**



**RECETTES
INVESTISSEMENT**

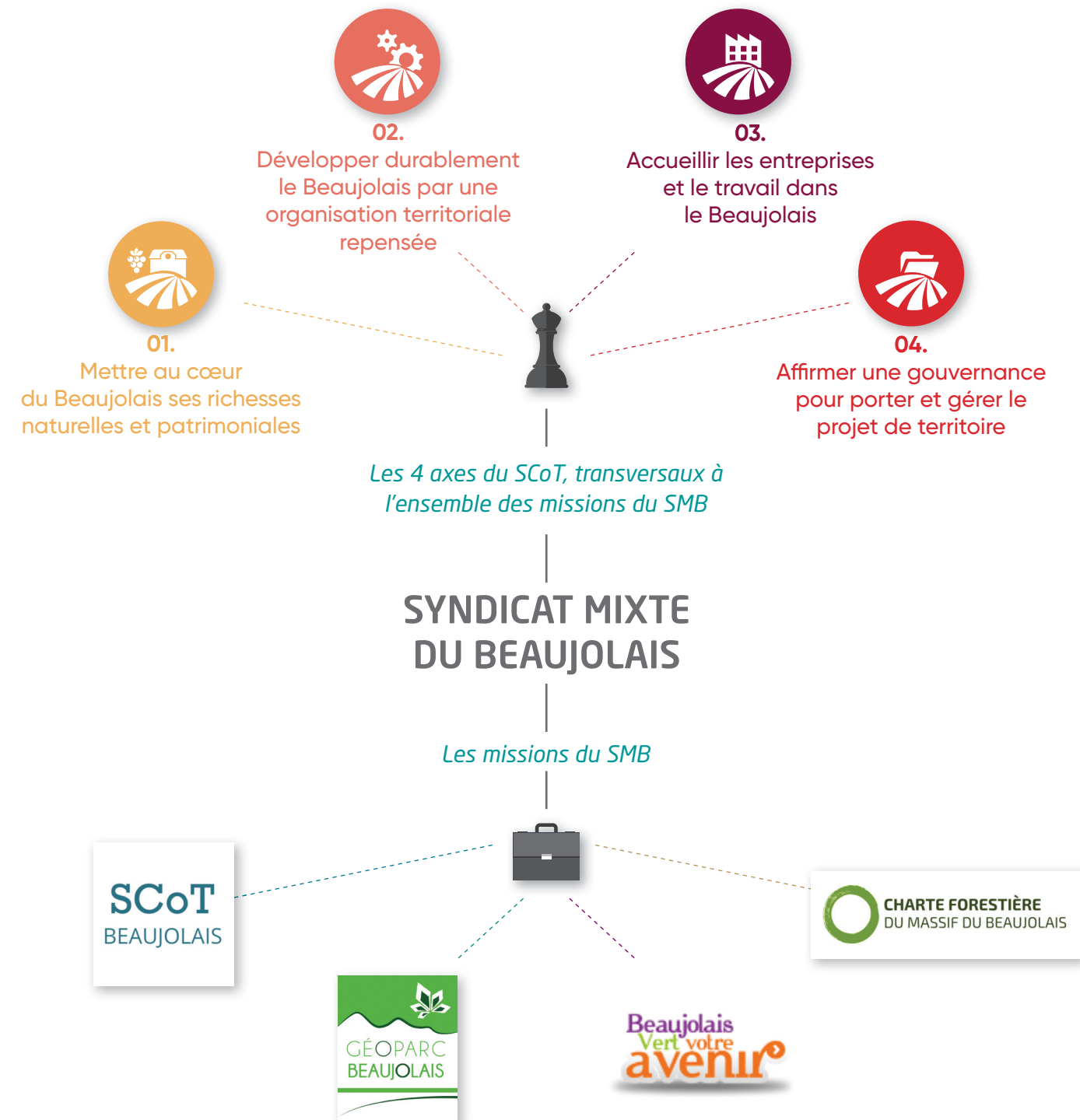


04 . ÉQUIPE



05 . COMPÉTENCES

Le SMB, une stratégie avec des missions complémentaires !



LE SCoT



Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** est un document de planification stratégique encadré par le code de l'urbanisme. Il rassemble les élus d'un territoire autour d'une vision partagée du développement et définit un projet politique de long terme. Sur le territoire, c'est le Syndicat Mixte du Beaujolais qui fédère l'ensemble des acteurs autour du document et qui est garant de sa mise en œuvre.

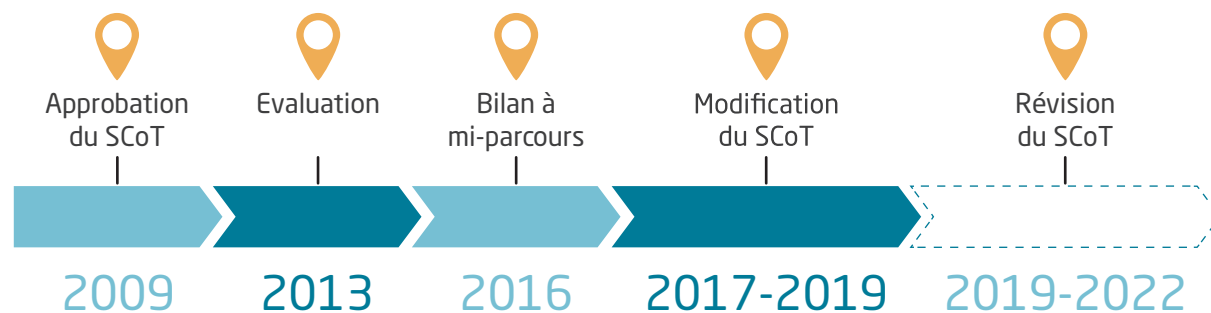
A l'échelle d'un large bassin de vie, le SCoT définit les conditions d'un développement durable dans un souci d'équilibre territorial. Il fixe les orientations d'aménagement de l'espace, notamment en matière de préservation de l'environnement, d'organisation des mobilités, de développement urbain, économique et commercial.

En bref

CHIFFRES CLÉS



DATES CLÉS



Objectifs

- Accompagner les communes et intercommunalités dans l'élaboration de leurs documents et projets d'aménagement
- Suivre et anticiper les évolutions territoriales et législatives pour mieux intégrer les dynamiques en cours dans les stratégies locales d'aménagement
- Animer et faciliter le dialogue entre les collectivités territoriales, les partenaires institutionnels et les services de l'État
- Veiller à la cohérence du développement territorial et à la réalisation des objectifs du SCoT

En pratique : la révision du SCoT

La révision du SCoT a été lancée en 2019, elle devra permettre de prendre en compte et d'anticiper les transitions énergétiques, environnementales et sociétales. Elle intégrera les enjeux de mobilité, la maîtrise des développements urbain et rural, l'appui au développement des énergies renouvelables, la réduction des consommations d'énergie, le développement touristique et la valorisation du label UNESCO Global Geopark.

Le SCoT révisé devra anticiper les besoins futurs du territoire dans une logique de résilience face aux changements climatiques et favoriser une plus grande autonomie des territoires.

Cette révision fait suite à de nombreuses démarches ayant permis une actualisation régulière du SCoT en fonction des évolutions législatives et territoriales :

- 2016, évaluation du SCoT
- 2017, mise à jour de l'Etat initial de l'Environnement et introduction d'orientations sur le volet environnemental
- 2018, mise à jour du volet commercial du SCOT
- 2019, esquisse d'une nouvelle armature urbaine
- 2018-2022, plan de paysage, évolution des pratiques culturelles des coteaux viticoles
- 2020, analyse des parcours résidentiels sur le territoire Beaujolais

En pratique : le Plan de Paysage du beaujolais viticole

Périmètre d'étude : 61 communes des coteaux viticoles

Le Syndicat Mixte du Beaujolais a lancé l'élaboration d'un Plan de Paysage sur le territoire du Beaujolais viticole en mai 2019. Cette démarche vise à anticiper et accompagner les mutations paysagères, l'évolution des pratiques culturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

Objectifs :

- Fédérer l'ensemble des acteurs (élus, associations, professionnels et habitants)
- Faire émerger des objectifs de qualité paysagère communs
- Définir un programme d'actions à court, moyen et long terme

En savoir plus : <https://www.pays-beaujolais.com/plan-paysage/>

Équipe

Bertrand GIRARD

Chef de projet

bgirard@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.43

Camille BRELY

Chargée de missions

cbrely@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.48

Plus d'infos

<https://www.pays-beaujolais.com/scot/autour-du-scot-beaujolais/>

LE GÉOPARC



Depuis la fin de l'année 2012, le Syndicat Mixte du Beaujolais a engagé une réflexion autour de la démarche Géoparc mondial UNESCO. Un Géoparc est un territoire qui présente un héritage géologique important par sa qualité scientifique, esthétique, son caractère unique et sa valeur pédagogique. La démarche Géoparc n'est pas uniquement centrée sur la géologie mais a pour objectif de préserver et valoriser tous les patrimoines (naturels, culturels, immatériels) possédant une forte connexion avec les ressources géologiques du territoire.

En bref

CHIFFRES CLÉS



34
géosites
à visiter



+200
géo-événements
depuis 2017



2,6 M€
d'aides
de la Région AuRA



+1 100
élèves touchés
par des
actions pédagogiques



31
guides formés

DATES CLÉS



Lancement de la
démarche Géoparc sur le
territoire Beaujolais



Obtention du label
« Géoparc mondial
UNESCO »



Expertise UNESCO pour
le renouvellement du
label

2013

2018

2021

Objectifs

En tant que « Géoparc mondial UNESCO », le Syndicat Mixte du Beaujolais participe activement au développement de son territoire à travers **quatre actions majeures** :

- Développement de la connaissance scientifique des sites d'intérêt afin d'assurer une meilleure préservation et une transmission aux générations futures ;
- Sensibilisation des populations aux richesses géologiques, naturelles et patrimoniales locales, ainsi qu'aux enjeux environnementaux actuels ;
- Valorisation des sites et paysages adaptée aux enjeux et à différents publics, dans une optique de développement touristique et économique durable ;
- Promotion du Beaujolais via l'implication au sein de plusieurs réseaux locaux, nationaux et internationaux.

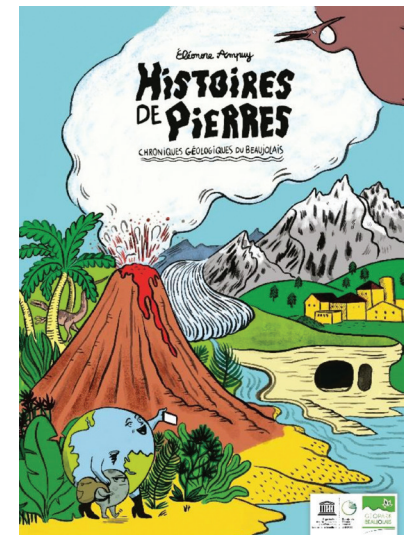
En pratique

En 2016, le Géoparc Beaujolais s'est doté d'un programme d'actions jusqu'en 2022 visant à développer et renforcer la visibilité du projet sur le territoire.

En 2019, une nouvelle stratégie co-construite avec les partenaires s'oriente selon 4 axes : révéler le géotourisme dans une démarche de développement durable / développer la médiation scientifique par l'immersion et l'exploration / faire du Beaujolais un territoire de recherche et de protection des géopatrimoines / étendre le rayonnement du Géoparc Beaujolais au niveau national et international.

Quelques réalisations :

- installation de 21 totems sur des géosites
- édition d'un ouvrage illustré «Histoires de Pierres, chroniques géologiques du Beaujolais» (ci-contre)
- création d'une mallette pédagogique à destination des établissements scolaires
- mise en place d'un réseau de partenaires et création d'un programme annuel d'événements



Équipe

Clément CAZÉ

Chef de projet

ccaze@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.41

Marine BETTANT DU BREUIL

Chargée de missions

mbettant@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.46

Bruno ROUSSELLE

*Géologue,
réfèrent scientifique
Conservateur du musée
Espace Pierres Folles*

Guillemette LOYEZ

Chargée de communication

gloyez@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.45

Tanguy LEBLANC

*Chargé de missions
action pédagogique*

tleblanc@pays-beaujolais.com

04.74.65.74.42

Réseau



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Beaujolais
Géoparc
mondial
UNESCO



GLOBAL
GEOPARKS
NETWORK



European
Geoparks



CNGF

Comité
National des
Géoparks
de France



Sites touristiques
emblématiques
Auvergne-
Rhône-Alpes

Plus d'infos

<https://www.geopark-beaujolais.com/>



LA POLITIQUE D'ACCUEIL



De plus en plus de citoyens aspirent à quitter la ville pour s'installer au vert en développant une activité économique et un nouveau projet de vie familial. La démarche « Beaujolais Vert Votre Avenir » a été créée pour accompagner ces migrations ville campagne, avec une équipe dédiée qui accueille et accompagne, en lien avec les « villages d'accueil », l'installation de ces nouveaux habitants qui contribuent activement à la dynamique économique de nos villages et de notre territoire.

En bref



62
villages
d'accueil



20 000
visiteurs par an
sur le site Internet



45
commerces repris
sur 4 ans



40
projets
installés par an



+ de 100
membres actifs
dans le réseau des
Nouveaux Beaujolais

Objectifs

- **Attirer** des entrepreneurs, des nouvelles compétences, des nouveaux projets économiques sur le Beaujolais
- **Maintenir** les commerces et les activités de proximité dans les villages, en accompagnant leur reprise par des candidats à l'installation
- **Installer** de nouvelles activités économiques en lien avec le projet de territoire des intercommunalités les enjeux de transition écologique et de développement durable : circuits courts, énergies renouvelables, services de proximité, tourisme vert...
- **Contribuer** à la dynamique de la vie locale dans les villages avec l'arrivée de nouvelles populations d'actifs.

Outils

- **Un Site Internet** « Beaujolais Vert Votre Avenir »
- **Parcours d'accompagnement global** proposé aux porteurs de projets
- **62 villages d'accueil**

Village d'accueil

62 communes du Beaujolais ont choisi par délibération communale d'adhérer à cette démarche, et s'engagent à :

- Assurer une veille sur « l'offre » de la commune : activités à reprendre, locaux vacants, bâtiments ou terrains disponibles, pour créer des offres d'installation sur le site
- Etudier les demandes d'installation à partir des besoins des candidats
- Accueillir les familles qui s'installent pour faciliter leur intégration locale : pot d'accueil, mise en lien...

Les villages d'accueil travaillent en réseau, se rencontrent régulièrement pour partager des problématiques, des initiatives ou des bonnes pratiques qui sont expérimentées dans les communes, afin de se soutenir et de s'inspirer mutuellement dans les projets communaux.

Le réseau des Nouveaux Beaujolais

Une quarantaine de projets par an s'installent sur notre territoire dans le cadre de cette démarche sur différents secteurs d'activités : reprises de commerces de proximité, services aux entreprises ou aux particuliers, tourisme, artisanat, agriculture...

Il est proposé à ces entrepreneurs de rejoindre le réseau des Nouveaux Beaujolais qui compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres et qui permet de favoriser les liens, la convivialité, le soutien mutuel et l'interconnaissance des activités.

En pratique

Franck et Sylvie reprennent en gérance les gîtes communaux de Jullié et créent « la Fontaine Art&Vins », une boutique de vente de produits locaux et une programmation culturelle et artistique dans le caveau attenant. Et d'autres exemples à retrouver sur le Blog

Équipe

Edith Tavernier

Cheffe de projet

etavernier@pays-beaujolais.com
09.60.01.96.60

Guillemette LOYEZ

Animatrice

gloyez@pays-beaujolais.com
04.74.65.74.45

Partenaires



Plus d'infos

<https://www.beaujolais-vertvotreavenir.com/>



LA CHARTE FORESTIÈRE



La Charte Forestière du Beaujolais est un plan d'action partagé entre les collectivités du Beaujolais et les représentants locaux de la filière forêt-bois pour concilier le développement local, durable du territoire et celui de la filière forêt-bois

En bref



5

inter-communalités



75

partenaires



1

Animateur



2

Porteurs de projet

Objectifs

- Développer une meilleure « culture locale » sur la forêt et le bois
- Apporter une meilleure concertation sur la filière à l'échelle du massif
- Disposer d'un cadre pour échanger avec les différentes activités du territoire (tourisme, environnement, patrimoine...)

Les enjeux locaux du massif

Aujourd'hui, la filière bois du Beaujolais est un secteur d'excellence reconnu au-delà du département du Rhône. Son massif figure parmi les plus beaux de France et d'Europe, pour la production de Douglas destinés à la construction. Avec plus d'1/3 du territoire recouvert de forêt et une filière bois dynamique, les enjeux sont multiples :

#Forêt :

- Adapter la sylviculture au changement climatique et poursuivre
- l'amélioration de la gestion forestière.
- Un massif qui doit se réinventer pour faire face au réchauffement climatique et aux attentes sociétales modernes.

#Récolte-voirie :

- Améliorer les conditions de récolte du bois (entretien et création de dessertes forestières).

#Entreprises :

- Soutenir les entreprises de la filière (installation, innovation, valorisation des savoir-faire, accompagnement des projets).

#Transition écologique - population locale :

- Développer et valoriser le bois en construction et en énergie pour la transition écologique du territoire.
- Améliorer les connaissances sur la forêt et le bois pour la population et les élus locaux.

En pratique

- Création de l'Association Rhodanienne des Entreprises Forestières
- Création du site internet « Bois du Beaujolais »
Dédié à la ressource bois locale pour la construction
- Sur la route du bois énergie - Journée de découverte du combustible bois
- Animations scolaires sur la découverte de la forêt et du bois
- Vis ma Vie de Bûcheron - Découverte des métiers de la forêt et de sa gestion

Équipe

Kévin BAZILE

Animateur

k.bazile@fibois69.org

07.72.33.71.78

Partenaires



Plus d'infos

https://www.fibois69.org/infos/48_bois-du-beaujolais

<http://www.bois-du-beaujolais.fr>





 Syndicat mixte du
BEAUJOLAIS

172 boulevard Victor Vermorel
69400 Villefranche sur Saône

Tél. 04 74 65 74 40
Fax. 04 74 65 39 91

contact@pays-beaujolais.com
www.pays-beaujolais.com

